



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 28 April 2026

Version mise à jour, date de publication antérieure: 1 January 2002

France

Marais du Fier d'Ars



Date d'inscription	2 February 2003
Site numéro	1269
Coordonnées	46°13'33"N 01°28'11"W
Superficie	4 452,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Situé sur l'île de Ré en Charente-Maritime (France), le site est un vaste ensemble littoral associant principalement deux compartiments écologiques complémentaires sur le plan fonctionnel : d'une part les grandes vasières et bancs de sable découverts à marée basse du Fier d'Ars et de la Fosse de Loix, d'autre part un ensemble de marais endigués formant une mosaïque très diversifiée de milieux – marais salants en activité ou abandonnés, marais saumâtres à scirpes, roseaux et characées, bassins exploités pour l'aquaculture. Le site comprend également un massif dunaire partiellement boisé et un ensemble de côtes et d'estrans rocheux et sableux. Beaucoup de ces habitats sont considérés comme menacés en Europe et confèrent au site une importance communautaire ; l'ensemble du site constitue également une zone d'importance internationale pour les oiseaux d'eau migrateurs et hivernants, située sur la grande voie de migration de l'Est-Atlantique.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur responsable

Institution/agence Communauté de communes de l'Ile de Ré

Adresse postale 3 rue du Père Ignace
17 410 Saint-Martin-de-Ré
+33 546662077 / +33 648712586

Autorité Administrative nationale Ramsar

Institution/agence Ministère de la transition écologique - DGALN

Adresse postale Tour Sequoia
92055 PARIS LA DEFENSE CEDEX
+33 1 40 81 31 30 / +33 698853207

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année 2002

Jusqu'à l'année 2018

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol) Marais du Fier d'Ars

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site Oui ☐ Non ☒

(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site Aucun changement à la superficie

(Mise à jour) For secretariat only: This update is an extension ☐

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente? Non évalué

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques

<1 fichier(s)>

Former maps 0

Description des limites

Le périmètre du site Ramsar suit celui de la ZPS qui comporte les milieux suivants : baie littorale, vasières, prés salés, anciennes salines. Ils forment un ensemble fonctionnel très attrayant pour l'avifaune des zones humides tout au long de l'année.

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site? Nouvelle Aquitaine

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches? La Rochelle

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui ☐ Non ☒

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui ☐ Non ☒

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que
calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Système de régionalisation biogéographique de l'UE	Atlantique

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

☒ Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

Site insulaire centré sur 2 baies plus ou moins largement ouvertes sur la mer, se découvrant totalement à marée basse et ceinturées d'anciens marais salants abandonnés ou reconvertis en bassins conchylicoles et aquacoles.

Les marais du Fier d'Ars jouent un rôle un important de zone tampon face aux risques de submersion marine, en ralentissant l'onde de submersion et en favorisant le ressuyage des zones submergées via les ouvrages hydrauliques.

Autres services écosystémiques fournis

Au-delà de leur rôle de support de biodiversité, pour de nombreuses espèces faunistiques et floristiques, les marais du Fier d'Ars participent également au rayonnement touristique de l'île, et à son développement économique, en offrant des paysages exceptionnels où se mêlent activités professionnelles et espaces naturels. Historiquement, ils sont le siège d'activités économiques traditionnelles, telles que la saliculture, l'ostréiculture ou la pisciculture, qui, par un entretien régulier des marais et une gestion extensive, contribuent à l'expression et à la préservation de cette biodiversité exceptionnelle, ainsi qu'au développement des activités touristiques et de loisirs.

☒ Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

☒ Critère 3: Diversité biologique

Justification

- le Cynoglosse des dunes *Omphalodes littoralis*, plante endémique des rivages du centre-ouest atlantique de la France (plusieurs milliers à plusieurs dizaines milliers de pieds),
- la Gorgebleue de Nantes *Luscinia svecica namnetum*, taxon endémique du littoral atlantique français (150 à 200 couples nicheurs).

☒ Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Le site du Fier d'Ars en Ré est un site majeur pour la reproduction, l'hivernage et l'escale migratoire des oiseaux d'eau, dont une bonne part des espèces sont essentiellement cantonnées aux milieux côtiers.

☒ Critère 5: > 20'000 oiseaux d'eau

Nombre total d'oiseaux d'eau

29234

Entre l'année

2008

Et l'année

2018

Source des données

WETLAND

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Comptage Wetland mi-janvier

☒ Critère 6: >1% de la population d'oiseaux d'eau

☒ Critère 7: Espèces de poisson significatives ou représentatives

Justification

Présence d'anguille d'Europe (Anguilla anguilla) dans les marais salées.

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification Justification
Plantae								
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Dianthus gallicus</i>	☐	☒	☐		☐	Liste rouge régionale : VU	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Linaria arenaria</i>	☐	☒	☐		☐	Liste rouge régionale : VU	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Omphalodes littoralis</i>	☒	☒	☐	LC	☐	Directive Habitats-Faune-Flore : Annexe II et IV	plante endémique des rivages du centre-ouest atlantique de la France (plusieurs milliers à plusieurs dizaines milliers de pieds),
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Ranunculus trilobus</i>	☐	☒	☐		☐	Liste rouge régionale : VU	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Salix arenaria</i>	☐	☒	☐		☐	Liste rouge régionale : VU	
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Trifolium stellatum</i>	☐	☒	☐		☐	Liste rouge régionale : EN	
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Zostera noltii</i>	☐	☒	☐		☐	Liste rouge régionale : EN	

Tolypella salina est présente dans certains marais salants en exploitation, dans les zones de production de sel et aussi dans d'anciens marais salants abandonnés saumâtres et dont la mise en eau est temporaire (fin d'hiver et début de printemps).
Lamprothamnium papulosum est aussi présent sur le site.

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espère contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
Autres																	
CHORDATA/ AMPHIBIA	<i>Epidaleia calamita</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Habitats-Faune-Flore Annexe IV	Convention de Berne Annexe II
CHORDATA/ AMPHIBIA	<i>Hyla meridionalis</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Habitats-Faune-Flore Annexe IV	Convention de Berne Annexe II
CHORDATA/ AMPHIBIA	<i>Pelobates cultripes</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				VU	☐	☐	Directive Habitats-Faune-Flore Annexe IV	Convention de Berne Annexe II
Poissons, mollusques et crustacés																	
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Anguilla anguilla</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐			CR	☐	☐	CR Liste rouge européenne des espèces menacées	Convention de Bonn Annexe II Convention OSPAR Annexe V
Oiseaux																	
CHORDATA/ AVES	<i>Actitis hypoleucos</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Convention de Berne : Annexe II	
CHORDATA/ AVES	<i>Alauda arvensis</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐				LC	☐	☐	liste rouge régionale : VU	Population mondiale dont le statut de conservation est défavorable en Europe

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/ AVES	<i>Alcedo atthis</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Annexe I Directive européenne Oiseaux	Population mondiale dont le statut de conservation est défavorable en Europe
CHORDATA/ AVES	<i>Anas clypeata</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	117	2008-2018	0.3		☐	☐		Effectif mi-janvier
CHORDATA/ AVES	<i>Anas penelope</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	32	2008-2018	0.04		☐	☐		Effectif mi-janvier
CHORDATA/ AVES	<i>Anas platyrhynchos</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	413	2008-2018	0.02	LC	☐	☐		Effectif mi-janvier
CHORDATA/ AVES	<i>Anas querquedula</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐					☐	☐	liste rouge nationale : VU	Population mondiale dont le statut de conservation est défavorable en Europe
CHORDATA/ AVES	<i>Anas strepera</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐					☐	☐	liste rouge régionale : EN	Population mondiale dont le statut de conservation est défavorable en Europe
CHORDATA/ AVES	<i>Ardea alba</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Annexe I Directive européenne Oiseaux	
CHORDATA/ AVES	<i>Arenaria interpres</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	1231	2008-2018	0.82	NT	☐	☐		Effectif mi-janvier
CHORDATA/ AVES	<i>Asio flammeus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Annexe I Directive européenne Oiseaux	Population mondiale dont le statut de conservation est défavorable en Europe
CHORDATA/ AVES	<i>Branta bernicla bernicla</i>	☐	☒	☒	☐	☐	☒	☐	☐	6476	2008-2018	3.08		☐	☐		Effectif mi-janvier Critère 6 Population: bernicla, Western Siberia/Western Europe site d'hivernage
CHORDATA/ AVES	<i>Branta leucopsis</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Annexe I Directive européenne Oiseaux	Effectif mi-janvier
CHORDATA/ AVES	<i>Calidris alba</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	290	2008-2018	0.24	LC	☐	☐		Effectif mi-janvier
CHORDATA/ AVES	<i>Calidris alpina</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	8425	2008-2018	0.6	NT	☐	☐	Convention de Berne Annexe II	Effectif mi-janvier
CHORDATA/ AVES	<i>Calidris canutus</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	224	2008-2018	0.06	NT	☐	☐		Effectif mi-janvier
CHORDATA/ AVES	<i>Calidris ferruginea</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐	19	2008-2017		VU	☐	☐		Présent en période de migration
CHORDATA/ AVES	<i>Calidris maritima</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	19	2008-2018	0.03	LC	☐	☐		Effectif mi-janvier
CHORDATA/ AVES	<i>Calidris minuta</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	14	2008-2018	0.007	LC	☐	☐		Effectif mi-janvier
CHORDATA/ AVES	<i>Charadrius alexandrinus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Directive Oiseaux Annexe I	Population mondiale dont le statut de conservation est défavorable en Europe
CHORDATA/ AVES	<i>Charadrius hiaticula</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	265	2008-2018	0.36	LC	☐	☐		Effectif mi-janvier
CHORDATA/ AVES	<i>Chlidonias niger</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Annexe I Directive européenne Oiseaux	Population mondiale dont le statut de conservation est défavorable en Europe
CHORDATA/ AVES	<i>Circus aeruginosus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Annexe I Directive européenne Oiseaux	
CHORDATA/ AVES	<i>Circus cyaneus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Annexe I Directive européenne Oiseaux	Population mondiale dont le statut de conservation est défavorable en Europe
CHORDATA/ AVES	<i>Cygnus olor</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	90	2008-2018	0.04	LC	☐	☐		Effectif mi-janvier
CHORDATA/ AVES	<i>Egretta garzetta</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Annexe I Directive européenne Oiseaux	

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/ AVES	<i>Falco peregrinus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☒	☐	Statut de menace en Europe: Rare, Annexe I Directive européenne Oiseaux	Population mondiale dont le statut de conservation est défavorable en Europe
CHORDATA/ AVES	<i>Falco tinnunculus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Convention de Berne Annexe II Convention CITES au sein de l'Union européenne: Annexe A	Population mondiale dont le statut de conservation est défavorable en Europe
CHORDATA/ AVES	<i>Fulica atra</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	608	2008-2018	0.04	LC	☐	☐		Effectif mi-janvier
CHORDATA/ AVES	<i>Gallinago gallinago</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	13	2008-2018		LC	☐	☐		Effectif mi-janvier
CHORDATA/ AVES	<i>Gallinula chloropus</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	38	2008-2018		LC	☐	☐		Effectif mi-janvier
CHORDATA/ AVES	<i>Gavia arctica</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Annexe I Directive européenne Oiseaux	Population mondiale dont le statut de conservation est défavorable en Europe
CHORDATA/ AVES	<i>Gavia immer</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Annexe I Directive européenne Oiseaux	
CHORDATA/ AVES	<i>Gavia stellata</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Annexe I Directive européenne Oiseaux	Population mondiale dont le statut de conservation est défavorable en Europe
CHORDATA/ AVES	<i>Haematopus ostralegus</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	816	2008-2018	0.08	NT	☐	☐		Effectif mi-janvier
CHORDATA/ AVES	<i>Himantopus himantopus</i>	☒	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Annexe I Directive européenne Oiseaux	site de nidification
CHORDATA/ AVES	<i>Hydroprogne caspia</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Annexe I Directive européenne Oiseaux	Population mondiale dont le statut de conservation est défavorable en Europe
CHORDATA/ AVES	<i>Ichthyaeetus melanocephalus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐					☐	☐	Annexe I Directive européenne Oiseaux	
CHORDATA/ AVES	<i>Larus canus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	EN Liste rouge des oiseaux nicheurs de France	Population européenne dont le statut de conservation est défavorable
CHORDATA/ AVES	<i>Limosa lapponica</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐	721	2008-2018	0.6	NT	☐	☐	Annexe I Directive européenne Oiseaux	Effectif mi-janvier
CHORDATA/ AVES	<i>Limosa limosa</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				NT	☐	☐	Liste rouge nationale : VU	
CHORDATA/ AVES	<i>Limosa limosa islandica</i>	☐	☐	☒	☐	☒	☐	☐	☐	2443	2008-2018	2.22		☐	☐		Effectif mi-janvier Critère 6 Population islandica, Iceland/Western Europe
CHORDATA/ AVES	<i>Mergus serrator</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	22	2008-2018	0.01	LC	☐	☐		Effectif mi-janvier
CHORDATA/ AVES	<i>Numenius arquata</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	1250	2008-2018	0.14	NT	☐	☐	Liste rouge nationale : VU	Effectif mi-janvier
CHORDATA/ AVES	<i>Numenius phaeopus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐	144	2008-2017		LC	☐	☐		Présent en période de migration
CHORDATA/ AVES	<i>Pandion haliaetus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Annexe I Directive européenne Oiseaux	Population mondiale dont le statut de conservation est défavorable en Europe
CHORDATA/ AVES	<i>Phalacrocorax carbo</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	313	2008-2018	0.08	LC	☐	☐		Effectif mi-janvier
CHORDATA/ AVES	<i>Philomachus pugnax</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐	2	2008-2017			☐	☐		Présent en période de migration
CHORDATA/ AVES	<i>Platalea leucorodia</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	74	2008-2018	0.68	LC	☐	☐	Annexe I Directive européenne Oiseaux	Effectif mi-janvier
CHORDATA/ AVES	<i>Pluvialis squatarola</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	1504		0.6	VU	☐	☐		Effectif mi-janvier

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/AVES	<i>Podiceps auritus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	11	2008-2018	0.2	VU	☐	☐	Annexe I Directive européenne Oiseaux	Effectif mi-janvier
CHORDATA/AVES	<i>Podiceps cristatus</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	34	2008-2018	0.01	LC	☐	☐		Effectif mi-janvier
CHORDATA/AVES	<i>Podiceps nigricollis</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	84	2008-2018	0.04	LC	☐	☐		Effectif mi-janvier
CHORDATA/AVES	<i>Recurvirostra avosetta</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	555	2008-2018	0.7	LC	☐	☐	Annexe I Directive européenne Oiseaux	Effectif mi-janvier
CHORDATA/AVES	<i>Sternula albifrons</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Annexe I Directive européenne Oiseaux	Population mondiale dont le statut de conservation est défavorable en Europe
CHORDATA/AVES	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	63	2008-2018	0.02	LC	☐	☐		Effectif mi-janvier
CHORDATA/AVES	<i>Tadorna tadorna</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	1703	2008-2018	0.57	LC	☐	☐		Effectif mi-janvier
CHORDATA/AVES	<i>Thalasseus sandvicensis</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Annexe I Directive européenne Oiseaux	Population européenne dont le statut de conservation est défavorable
CHORDATA/AVES	<i>Tringa erythropus</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	33	2008-2018	0.04	LC	☐	☐		Effectif mi-janvier
CHORDATA/AVES	<i>Tringa glareola</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Annexe I Directive européenne Oiseaux	Population mondiale dont le statut de conservation est défavorable en Europe
CHORDATA/AVES	<i>Tringa nebularia</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	52	2008-2018	0.02	LC	☐	☐		Effectif mi-janvier
CHORDATA/AVES	<i>Tringa ochropus</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	16	2008-2018	0.001	LC	☐	☐		Effectif mi-janvier
CHORDATA/AVES	<i>Tringa totanus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	463	2008-2018	0.18	LC	☐	☐	Liste rouge régionale : VU	Effectif mi-janvier
CHORDATA/AVES	<i>Tyto alba</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge régionale : VU	Population mondiale dont le statut de conservation est défavorable en Europe
CHORDATA/AVES	<i>Vanellus vanellus</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	256	2008-2018	0.01	NT	☐	☐		Effectif mi-janvier

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

Espèces listées sous le critère 3 qui ne sont pas encore incluses dans le catalogue de la vie:
- la Gorgebleue de Nantes *Luscinia svecica namnetum*, taxon endémique du littoral atlantique français (150 à 200 couples nicheurs).

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Lagunes côtières	☒	HABITAT NATUREL D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE 1150	
Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	☒	HABITAT NATUREL D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE 1140	
Végétation annuelle pionnière à Salicornes des zones boueuses et sableuses	☒	HABITAT NATUREL D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE 1310	
Prés salés atlantiques	☒	HABITAT NATUREL D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE 1330	
Prés salés à Elymus pycnanthus	☒	HABITAT NATUREL D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE 1330	
Prés salés méditerranéens	☒	HABITAT NATUREL D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE 1410	
Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques	☒	HABITAT NATUREL D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE 1420	
Dunes mobiles embryonnaires	☒	HABITAT NATUREL D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE 2110	
Dunes mobiles	☒	HABITAT NATUREL D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE 2120	
Dunes grises	☒	HABITAT NATUREL D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE 2130	
Dunes à Salix arenaria	☒	HABITAT NATUREL D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE 2170	
Forêts dunaires à Pinus pinaster	☒	HABITAT NATUREL D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE 2270	

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Grâce à leur mosaïque de milieux, les sites du Fier d'Ars et de la Fosse de Loix accueillent un éventail d'espèces faunistiques et floristiques très diversifiées. On y retrouve aussi bien les espèces et les habitats typiques des marais salés (Avocette élégante, Ruppie, Lagune, Prés salés...), que celles des estrans sableux (laisse de mer, dunes, forêts littorales...), des estrans vaseux (zostères, gisements coquilliers...), et des zones humides saumâtres (phragmitaies, amphibiens, odonates...). Ce site Ramsar se caractérise par sa complexité, à l'origine de sa richesse et de son intérêt international.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides marines ou côtières

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
A: Eaux marines peu profondes permanentes		0		Représentatif
B: Lits marins aquatiques subtidaux (Végétation sous-marine)		0		Rare
D: Rivages marins rocheux		3		Représentatif
E: Rivages de sable fin, grossier ou de galets		0		Représentatif
G: Vasières, bancs de sable ou de terre salée intertidaux		1		Rare

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau saline, saumâtre ou alcaline > Marais et mares >> Sp: Marais/ mares salins/ saumâtres		4		Rare

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide
5: Sites d'exploitation du sel		2	1500

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Phylum	Nom scientifique	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Asparagus prostratus</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Echium plantagineum</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Elymus athericus</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Odontites jaubertianus</i>	
TRACHEOPHYTA/PINOPSIDA	<i>Pinus pinaster</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Scrophularia scorodonia</i>	

Espèces de plantes exotiques envahissantes

Phylum	Nom scientifique	Impacts	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Baccharis halimifolia</i>	Actuellement (impacts mineurs)	inconnu

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Lutte en cours contre cette espèce.

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/AVES	<i>Anas acuta</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Hirundo rustica</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Riparia riparia</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Saxicola torquatus</i>			

Espèces animales exotiques envahissantes

Phylum	Nom scientifique	Impacts	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Myocastor coypus</i>	Actuellement (impacts mineurs)	inconnu

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Des mesures de piégeage devraient être prise en 2019

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
C: Climat humide de moyenne latitude avec des hivers doux	Cfb: Maritime côte ouest (Doux sans saison sèche, été chaud)

Trois éléments confèrent un caractère relativement doux et sec :

- le courant du Gulf Stream, facteur de douceur,
- les vents d'ouest, dominants, sont doux et humides,
- la configuration plate de l'île n'accroche pas les précipitations. La période de mai à août est marquée par un déficit hydrique.

Voir le document additionnel pour plus d'informations.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

Bassin hydrologique entier ☐

Partie supérieure du bassin hydrologique ☐

Partie moyenne du bassin hydrologique ☐

Partie inférieure du bassin hydrologique ☐

Plus d'un bassin hydrologique ☐

Pas dans un bassin hydrographique ☐

Côtier ☒

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Océan Atlantique

4.4.3 - Sol

Minéral ☒

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ☒ Augmentation ☐ Diminution ☐ Inconnu ☐

Pas d'information disponible ☐

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui ☐ Non ☒

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Les tables rocheuses sont constituées de calcaires et de marnes kimmeridgien. Les sols des marais endigués, issus de la sédimentation de vases marines, sont constitués de bri.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par l'eau souterraine	☐	Aucun changement
Alimenté par les précipitations	☐	Aucun changement
Eau marine	☒	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Marin	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau essentiellement stables	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Les baies du Fier d'Ars et de la Fosse de Loix se vident ou se remplissent en fonction des marées, et entre chaque flux le courant se stabilise en sortie de baie. Dans les marais endigués salés, les mouvements d'eau sont régis par les ouvrages permettant l'entrée ou la sortie de l'eau, à partir de la mer ou de chenaux. L'eau circule par gravité entre les différents bassins et l'évacuation se fait par des chenaux appelés « écoures ». Dans les marais doux, l'eau provient du réseau d'irrigation des cultures de pommes de terre, des précipitations hivernales ou encore de nappes douces comme celle du système dunaire de la Conche.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu ☒

4.4.6 - pH de l'eau

Inconnu ☐

<aucune donnée disponible>

4.4.7 - Salinité de l'eau

Mixohaline(saumâtre)/Mixosaline (0.5-30 g/l) ☒

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ☒ Augmentation ☐ Diminution ☐ Inconnu ☐

Euhaline/Eusaline (30-40 g/l) ☒

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ☒ Augmentation ☐ Diminution ☐ Inconnu ☐

Inconnu ☐

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu ☐

<aucune donnée disponible>

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ☐ ii) significativement différentes ☒ diffèrent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important ☒

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée ☐

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense ☐

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents ☐

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Moyen

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	Moyen
Maîtrise de la pollution et détoxification	Épuration de l'eau/traitement ou dilution des déchets	Moyen
Prévention des risques	Stabilisation des littoraux et des berges de rivières et protection contre les tempêtes	Moyen

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Pique-niques, sorties, excursions	Élevé
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	Moyen
Loisirs et tourisme	Sports et activités aquatiques	Élevé
Scientifiques et pédagogiques	Site d'études scientifiques majeures	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Site de suivi à long terme	Moyen

Autre(s) service(s) écosystémique(s) non inclus ci-dessus:

- fort marnage et hydrodynamisme,
- piégeage des sédiments qui conduit à un ensablement et/ou un envasement des baies,
- protection des terres cultivées ou habitées en amont contre la submersion marine (marais endigués, dunes et forêts de protection),
- fixation des pollutions (notamment d'origine organique).

- très forte valeur touristique (activités balnéaires, nautisme, écotourisme),
- activités de loisirs (chasse, pêche à pied et à la ligne, équitation, cyclisme).

La chasse contribue au maintien de la qualité et de la diversité des marais endigués (maintien des marais doux). La pression touristique et la pêche à pied peuvent être préjudiciables aux intérêts écologiques (piétinement des dunes, dérangement, compétition avec l'avifaune) mais leur impact n'a pas été quantifié.

Voir le document additionnel pour plus d'informations.

Dans le site:

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation

économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? ☐ Oui ☐ Non ☒ Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide ☐

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide ☐

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones ☐

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide ☐

<aucune donnée disponible>

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	☒	☐
Province/région/gouvernement d'État	☒	☐
Autre propriété publique	☒	☐

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Commercial (entreprise)	☒	☐
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/individuel(s)	☒	☐

Autre

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Pas d'information disponible	☐	☒

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

Les parties maritimes appartiennent au Domaine Public Maritime (DPM) à l'exception d'anciens marais endigués repris par la mer (ex. : La Lasse) qui ont conservé un statut privé.

L'espace dunaire et forestier est propriété de l'Etat et géré par l'Office National des Forêts. Les marais endigués ont un statut principalement privé mais l'Etat, par l'intermédiaire du Conservatoire de l'Espace Littoral et de Rivages Lacustres, a entrepris une politique d'acquisition depuis la fin des années 1970.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Service Environnement - Communauté de communes de l'île de Ré

Donner le nom et/ou le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Sylvie DUBOIS

Adresse postale:

Communauté de communes de l'île de Ré
3 rue du Père Ignace
17410 Saint-Martin-de-Ré

Adresse de courriel:

sylvie.dubois@cc-iledere.fr

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Aquaculture marine et d'eau douce	Impact moyen	Impact moyen	☒	Aucun changement	☐	Aucun changement

Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Activités de loisirs et de tourisme	Impact moyen	Impact moyen	☒	Aucun changement	☒	Aucun changement

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Non précisé/autres	Impact moyen	Impact moyen	☒	Aucun changement	☐	Aucun changement

Gènes et espèces envahissantes et problématiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Espèces exotiques/ non indigènes envahissantes	Impact moyen	Impact moyen	☒	Aucun changement	☒	Aucun changement
Espèces indigènes problématiques	Impact moyen	Impact moyen	☒	Aucun changement	☒	Aucun changement

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Eaux usées domestiques, eaux usées urbaines	Impact moyen	Impact moyen	☒	Aucun changement	☒	Aucun changement
Effluents agricoles et forestiers	Impact moyen	Impact moyen	☒	Aucun changement	☒	Aucun changement

- Sur la partie maritime du site proposé, l'atterrissement des baies (Fier d'Ars et Fosse de Loix) est susceptible à moyen terme de réduire les superficies de territoires indispensables à l'alimentation des populations d'oiseaux d'eau migrateurs et hivernants ; ce phénomène pourrait également remettre en cause le fonctionnement hydraulique des marais endigués (comblement des ouvrages d'admission d'eau de mer).
- Inversement, l'érosion marine affecte la plupart des systèmes dunaires.
- La pollution organique issue des effluents domestiques et des activités agricoles est une source potentielle d'eutrophisation, notamment à l'intérieur des marais endigués.
- La pêche à pied sur l'estran, et dans une moindre mesure la navigation, constituent des facteurs non évalués de dérangement des populations d'oiseaux.
- La chasse sur la majeure partie des marais endigués est un facteur de réduction de la capacité d'accueil du site pour les anatidés hivernants.
- Le développement des activités de tourisme et de loisirs (randonnée, cyclotourisme, roller) à l'intérieur des marais endigués constitue une source de perturbation des populations d'oiseaux nicheurs.
- La culture des huîtres en parcs sur l'estran accélère les phénomènes d'envasement (fixation des sédiments). Le développement des claires ostréicoles dans les marais endigués constitue un facteur potentiel de réduction des superficies de certains habitats d'intérêt communautaire.
- L'augmentation récente (années 1980) des populations de goélands argentés, favorisée par la mise en service d'une station de broyage des ordures ménagères à proximité du site proposé, entraîne la prédation et la compétition pour les sites de nidification utilisés par plusieurs espèces vulnérables (Echasse blanche, Avocette élégante, Sterne pierregarin).
- Deux plantes exotiques ornementales (Sénéçon en arbre Baccharis halimifolia et Herbe de la pampa Cortaderia selloana) sont en cours de colonisation des marais endigués.

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions juridiques régionales (internationales)

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
UE Natura 2000			partiellement

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Réserve Naturelle	Lilleau des Niges		partiellement
Réserve de Chasse Maritime	Baies du Fier d'Ars et de la Fosse de Loix		entièrement
Site Classé			partiellement
Zone de Protection Spéciale (ZPS) au titre de la Directive Oiseaux de la Communauté européenne			entièrement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale ☐
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage ☐
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs ☐
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques ☐
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion ☐
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs ☐

VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée ☐
principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

<aucune donnée disponible>

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

Autre:

- La majeure partie de la zone terrestre du site est inscrite en Site Classé (Décret du 24 juin 1987)
- Le Protocole d'aménagement et de gestion des marais littoraux (signé le 6 décembre 1991) met en place un dispositif d'examen des projets d'aménagement des marais par des groupes cantonaux et un comité départemental. Il préconise notamment en ZPS le maintien des fossés et des prairies naturelles et l'adoption de niveaux d'eau conformes à l'intérêt des communautés animales
- La Réserve Naturelle de Lilleau des Niges (Décret du 31 janvier 1980), située au cœur du site proposé, couvre 119 ha. Elle est gérée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux et l'Association de Défense des Sites des Portes-en-Ré. Une zone de protection adjacente couvre un ensemble de 110 ha sur lequel la navigation et la pêche sont réglementés. La Réserve Naturelle fait l'objet d'un plan de gestion depuis 1993 et réactualisé en 2002.
- L'ensemble des Baies du Fier d'Ars et de la Fosse de Loix sont classées en Réserve de Chasse Maritime (Arrêté du 25 juillet 1973).

Protection foncière

- Plus de 60 ha acquis par le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres bénéficient d'une protection foncière inaliénable. Le site de la Basse-Lasse fait l'objet d'un plan de gestion.
- La forêt et les dunes du Lizay (153 ha) font partie du domaine privé de l'Etat et sont gérées par l'Office National des Forêts.

Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées:

Le Document d'Objectifs des Sites Natura 2000 N°22 et N°23, actuellement en cours d'élaboration, apporteront des prescriptions en terme d'aménagement, de développement et d'activités humaines. Il proposeront des mesures de gestion (aménagements, cahier des charges contractualisés avec des exploitants et des propriétaires) visant au maintien des intérêts écologiques. Certaines des mesures préconisées sont déjà prises en compte dans les cahiers des charges d'exploitation agricole (Contrats Territoriaux d'Exploitation des marais salants). Un Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM) a également été élaboré sur la partie maritime et littorale du site mais reste en attente de validation.

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Oui

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui ☐ Non ☒

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui ☐ Non ☒

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

- La Maison du Fier est un centre d'interprétation et de sensibilisation au site du Fier d'Ars. Propriété du Conservatoire de l'Espace Littoral elle est gérée par la LPO en relation avec la Communauté de Communes de l'île de Ré et le Conseil Départemental de Charente-Maritime. La Maison du Fier propose des expositions sur le patrimoine naturel et culturel et sur les activités humaines présentes sur le site. Elle développe des activités d'animation, de découverte et de sensibilisation au patrimoine naturel à destination du grand public et des scolaires mais aussi la LPO a développé l'accessibilité de son contenu aux personnes souffrant de handicap. Les visiteurs handicapés (auditif, mental, moteur et visuel) ont ainsi un accès fiable et autonome au site.
- L'Ecomusée du Marais Salant est un centre de découverte, propriété du Conservatoire de l'Espace Littoral. Il a pour objectif la découverte des marais de l'île de Ré et de l'activité salicole.

URL de la page web liée au site (le cas échéant): <https://www.maisondufier.fr/>

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Pas de besoin identifié

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Qualité de l'eau	Appliqué
Communautés animales	Appliqué
Qualité des sols	Appliqué
Communautés végétales	Appliqué

- La Ligue pour la Protection des Oiseaux réalise des suivis des populations d'oiseaux d'eau sur l'ensemble du site proposé. Elle a également réalisé des inventaires faunistiques (atlas des mammifères, des reptiles et des batraciens) et floristiques et la cartographie des habitats remarquables du Site Natura 2000 N°22.
- Le CEMAGREF a réalisé des études sur la typologie aquacole des marais salants.
- Le CNRS réalise actuellement des travaux d'étude sur le comportement des Bernaches cravants et les relations bernaches / zostères dans le cadre d'une thèse de doctorat.
- Le CREMAH a réalisé plusieurs travaux concernant l'hydrologie et la sédimentologie du site.

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

- CHAMPION E., EGRETEAU C., ROBREAU H., TERRISSE J., 1993.- Plan de gestion de la réserve naturelle de Lilleau des Niges. Ligue pour la Protection des Oiseaux, Ministère de l'Environnement, Conservatoire du Littoral.
- CHAMPION E., 2001.- Document d'Objectifs Natura 2000 "Fier d'Ars, Fosse de Loix et marais rétais". Vol. II : Annexes biologiques. Rapport intermédiaire. Ligue pour la Protection des Oiseaux, DIREN Poitou-Charentes.
- CLEMENT O., 1991.- Typologie aquacole des marais salants de la côte atlantique. Etude ressource en eau N°3. CEMAGREF Bordeaux.
- DALIBOU L. & MAS J.P., 1976.- Géomorphologie et hydrologie des aires culicidogènes de l'île de Ré. Ann. Soc. Sci. Nat. De Charente-Maritime. Vol IV N°3, : 203-217.
- DOUMERET A., ROBREAU H., SERIOT J., BOUCHER C., & DELAPORTE P., 1994.- Importance des Réserves Naturelles de Charente-Maritime dans l'hivernage des limicoles côtiers sur le littoral centre-atlantique. Ligue pour la Protection des Oiseaux, Cahier des réserves.
- MARION P. in LECLERE S., 1998.- Ile de Ré in Atlas des Zones Humides de l'observatoire – Version 0. IFEN, ONZH.
- ROBREAU H., 1984.- Evolution du milieu naturel géographique et humain de la réserve naturelle de Lilleau des Niges. Ligue pour la Protection des Oiseaux.
- ROBREAU H., 1987.- Les oiseaux des marais rétais. Cahiers de la mémoire n°24 et 25. Groupement d'Etudes Rétais.
- TARDY P., 1980.- Notes et documents sur la formation de l'île de Ré. Revue de la Saintonge et de l'Aunis. Soc. Savantes de Charente-Maritime. Vol. VI.
- TERRISSE A., 1994.- Inventaire des plantes vasculaires (végétation naturelle et adventice) présentes dans l'île de Ré. Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest, Numéro spécial N°13.
- THIBAUT M., CHAMPION E., EGRETEAU C., 2001.- Plan de gestion 2002-2006 de la Réserve Naturelle de Lilleau des Niges. Ligue pour la Protection des Oiseaux, MATE, DIREN Poitou- Charente.
- THIBAUT M., PERRE Y., DEBETENCOURT M. & LECOMPTE D., 2002.- Les petits charadriiformes coloniaux nicheurs sur le site Natura 2000 "Fier d'Ars" : Analyse de la répartition, évaluation du statut de conservation et recommandations d'aménagement et de gestion des sites de nidification. Ligue pour la Protection des Oiseaux, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.
- WEISS I., 1997.- Le Fier d'Ars : Approche de la variabilité des peuplements floristiques et de l'hydrologie d'une zone humide anthropisée. Rapport de stage. Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)
<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)
<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides
<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2
<no file available>

v. plan de gestion du site
<1 fichier(s)>

vi. autre littérature publiée
<no file available>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



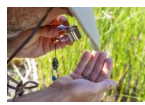
Maceron sur vasaix (CdC Ile de Ré, 17-07-2025)



Bosse (CdC Ile de Ré, 08-07-2025)



Bosse et marais (CdC Ile de Ré, 08-07-2025)



Inventaire odonates (CdC - Yan Werdefroi, 28-06-2018)

	Brume marais Ars (CdC Ile de Ré, 10-10-2023)		Inventaire lépidoptères (CdC - Yan Werdefroi, 28-06-2018)		Marais salants (CdC Ile de Ré, 18-07-2025)		Odonate posé (CdC Ile de Ré - Yan Werdefroi, 28-06-2018)
	Pélobate cultripède (CdC Ile de Ré, 15-02-2025)		Près salés - Pointe de la Lasse (CdC Ile de Ré, 10-10-2023)		Renoncule dans bassins radoucis (CdC Ile de Ré, 11-05-2023)		Renoncule dans bassins radoucis (CdC Ile de Ré, 31-03-2023)
	Salicorne en automne (CdC Ile de Ré, 30-09-2025)		Tolypella salina et Athenia (CdC Ile de Ré, 03-04-2023)		Leste à grands stigmas (CdC Ile de Ré, 29-06-2016)		

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Date d'inscription

2003-02-02